

## Programme Recyclage SSIAP 3 (version 1 au 01<sup>er</sup> avril 2020)

### PUBLIC CONCERNE

Tout public souhaitant maintenir sa qualification de chef de service de sécurité incendie.

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Satisfaire aux obligations de recyclage du diplôme SSIAP 3.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Conformément à l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié :

- 1. Règlementation** : évolution des textes réglementaires
- 2. Notions de droits civil et pénal**
- 3. Fonction maintenance** : contrats de maintenance des installations de sécurité
- 4. Etude de cas** : analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant
- 5. Accessibilité des personnes handicapées** : Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les ERP
- 6. Analyse des risques** : identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels, assurer le suivi et le bon achèvement des travaux
- 7. Moyens de secours** : évolution des textes réglementaires

### PRE-REQUIS D'ENTREE EN FORMATION

Etre qualifié SSIAP3 ou équivalent

Etre secouriste à l'entrée en formation (SST à jour de recyclage ou PSC1 de moins de 2 ans).

Avoir exercé la fonction de SSIAP3 pendant au moins 1607 heures durant les 36 derniers mois.

### MOYENS PEDAGOGIQUES

PC Sécurité entièrement équipé (SSI, système de vidéo surveillance, appareils émetteur récepteur,...)

Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)

Mannequins d'entraînement secourisme

Plans et réglementations

Mise à disposition d'une salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m<sup>2</sup> minimum

### METHODES PEDAGOGIQUES

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.

Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.

Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...

### CONDITIONS DE VALIDATION

Un QCM final et de la pratique permettra d'évaluer le niveau de chaque participant.

Une attestation de formation valant attestation de recyclage sera remise à la fin de la formation.

### QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Nos intervenants sont tous qualifiés DUT HSE ou SSIAP3

### DUREE DE LA FORMATION

**21 heures** - Formation par groupe de 15 personnes maximum

### MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Via le CPF : inscription via [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)

Via un AIF : Nous contacter pour saisie du devis sur Kairos- Délai de 15 jours minimum pour étude du dossier par Pôle Emploi

Formation continue via financement entreprises ou OPCO : Pas de délai spécifique

Financement personnel : Pas de délai spécifique

#### Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap :



#### Adaptation de la formation :

Salle de cours accessible (conforme réglementation accessibilité)

Possibilité de faire appel à un interprète et/ou un intermédiaire pour permettre l'accueil des personnes présentant une déficience.